



La Gazette

N° 30 • Octobre 2023

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Pour cette reprise, après des vacances qui je l'espère ont été bénéfiques pour tous, nous avons dû faire face à plusieurs difficultés dont je tiens à vous faire part.

La première concerne nos réelles difficultés de recrutement. Actuellement, les collectivités territoriales doivent faire face à une pénurie de main d'œuvre. Quand des agents nous quittent pour continuer leur carrière sous d'autres cieux, il devient compliqué de trouver un remplaçant. A titre d'exemple, dans le service administratif, pour remplacer un agent, en trois mois nous n'avons reçu que huit candidatures, dont deux seulement avaient en partie le profil. Au niveau des animateurs du centre de loisirs et du périscolaire, début juillet, il nous manquait un recrutement à temps partiel pour finalement découvrir fin août que deux personnes renonçaient et, le jour de la rentrée, une n'est même pas venue ! Néanmoins, la situation s'est améliorée et nous avons quasiment récupéré le nombre de personnels nécessaires.

Il en va de même au niveau du service espaces verts, qui, je le rappelle, est une compétence Caen-la-mer. Des agents partent et sont difficilement remplacés. Mais le vrai souci vient aussi d'une difficulté structurelle : l'été, le service Ressources Humaines de Caen-la-mer ne met qu'un seul agent à disposition pour les remplacements des agents en congé annuel et seulement sur le mois de juillet... Enfin, ce problème est renforcé par des incivilités de la part de Bourguébusiens : stationner sur les espaces verts ne permet pas de tondre toutes les pelouses ; ne pas tailler ses haies qui débordent sur des chemins ou pelouses empêchent les agents de passer avec les tondeuses en toute sécurité (surtout si il y a des ronces dans la haie) ; les agents ne sont pas là pour ramasser les déchets de tonte jetés par-dessus la clôture

par paresse ; refaire sa clôture et laisser les cailloux sur le domaine public ne permet pas de tondre ou débroussailler sans risque (pour les agents et les véhicules à proximité). Voilà pourquoi « c'est pas entretenu » à Bourguébus. S'ajoute à cela les propriétaires de chiens qui préfèrent que leur animal fasse leurs besoins sur l'espace vert à proximité de chez eux (sans ramasser les déjections bien sûr) plutôt que sur leur pelouse. Ce n'est pas très agréable non plus pour les agents en charge de l'entretien de ces espaces. Nous vous rappelons que des distributeurs de sacs à crottes ont été mis en place au sein de la commune. Tant que ces incivilités dureront, des secteurs de la commune ne seront effectivement pas entretenus ne serait-ce que pour préserver la sécurité des agents et par respect pour eux.

Enfin, sur la zone d'activités, en collaboration avec la maire de Castine-en-plaine, nous nous sommes battus pour faire partir les gens du voyage qui souhaitaient à nouveau passer une année supplémentaire sur notre secteur. Il nous a fallu insister lourdement auprès des services de Caen-la-mer et de la Préfecture pour que, non seulement ces personnes partent, mais que des aménagements soient réalisés pour lutter contre un retour éventuel. Je tiens à remercier les gendarmes qui nous ont accompagnés dans ces démarches et plus particulièrement l'adjudante référente de Bourguébus.

Comme vous pouvez le constater, ces dernières semaines ont été plutôt denses. Je vous souhaite une bonne rentrée en ayant l'espoir que chacune et chacun n'oublie pas qu'il faut accepter et respecter les règles communes pour bien vivre ensemble. Nous avons des **droits** mais aussi des **devoirs**.

Sébastien FRANCOIS



Xavier LANDEAU, agent technique

Xavier est arrivé en décembre dernier dans la perspective du départ à la retraite de Philippe LAMY, parti fin juin ; il a été stagiaire au 1^{er} octobre. Après avoir passé 3 ans dans la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, Xavier a dû renoncer à son métier pour cause de maladie. De retour en Normandie, il a travaillé dans le maraîchage dans le cadre d'un chantier d'insertion à Falaise pendant 3 ans. Véritable "touche-à-tout", très polyvalent, Xavier réalise des missions très variées au sein de notre commune. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses missions !

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h
Mercredi
8h30 • 12h30

La Poste

Lundi 8h15 • 11h
Mardi, jeudi et vendredi
14h • 18h15
Samedi
9h • 12h15

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO
Mme Stéphanie EDUIN

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à l'Info Flash Bourguébus en donnant votre adresse mail à : bourguebus.mairie@outlook.com

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.bourguebus.fr

Cet été, le centre de loisirs a ouvert ses portes du 10 au 28 juillet, sur le thème « Voyage autour du monde ».



Les effectifs du centre étaient complets, que ce soit sur le groupe des 3-5 ans ou sur le groupe des 6-11 ans.

L'équipe d'animation a proposé aux enfants des activités manuelles et sportives entrant dans le projet pédagogique de la structure, et des temps libres ont ponctué leurs journées. De même, une sortie à la journée durant la semaine permettait aux enfants de passer une journée en extérieur : ainsi, ils ont pu profiter de la plage, aller au prieuré de Saint-Gabriel-Brécy pour un voyage dans le temps médiéval avec, au programme, un escape game, des jeux de piste et des histoires contées ; pour la dernière sortie, le centre de loisirs s'est rendu au Village enchanté à Bellefontaine dans la Manche.



Pour les enfants de 8 à 11 ans, un mini-camp leur était proposé la semaine du 17 au 21 juillet au Centre de Pleine Nature Lionel Terray à Clécy. Neuf enfants sont partis tester l'activité Paddle, la course d'orientation et une balade en VTT. Manon AUBRY et Ugo GRAVENT ont encadré ce mini-camp en proposant des activités complémentaires à celles proposées par le centre de Pleine Nature. Les enfants, ainsi que les animateurs, ont pu profiter d'un cadre magnifique, la Suisse Normande, et son revenus ravis.

Petit Rappel à nos lecteurs : les photos du centre de loisirs sont visibles sur le blog : service enfance jeunesse de Bourguébus.

Informations municipales

Rentrée scolaire 2023 – 2024 : maintien des effectifs

La rentrée des classes, le 4 septembre dernier à Bourguébus, s'est bien passée.

Cette année, l'école maternelle est composée de 5 classes pour un total de 118 enfants encadrés par l'équipe enseignante, ainsi que par un agent communal (ATSEM) dans chaque classe : 40 élèves de petite section, 36 élèves de moyenne section et 42 élèves de grande section. L'école élémentaire est composée, quant à elle, de 10 classes pour un total de 229 enfants : 49 CP, 43 CE1, 44 CE2, 50 CM1, 43 CM2. **L'école de Bourguébus accueille donc au total 347 enfants** (effectif 2022/2023 : 351 élèves).

Cette année scolaire comporte trois nouveautés :

- les goûters du matin glissés dans le sac de l'enfant sont **INTERDITS**
- les anniversaires ne seront fêtés qu'**UNE FOIS** par mois
- compte tenu des diversités dans le cadre familial, il n'y aura ni fête des pères, ni fête des mères.

Ces 3 nouveautés sont inscrites dans le règlement scolaire diffusé aux parents. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) fonctionne à nouveau depuis le **9 octobre**. Ce dispositif gratuit, mis en place par la mairie et encadré par des agents communaux, permet d'apporter de l'aide aux enfants en décrochage scolaire.

Enfin, la convention avec le collège d'Ifs est renouvelée et le dispositif MDR - Méthode, Devoirs, Révisions (aide et soutien scolaire pour les collégiens) reconduit. Ce dispositif gratuit reprend le 6 novembre, de 17 h 15 à 18 h 30 tous les jours de la semaine (sauf mercredi), à l'étage du centre de loisirs. Renseignez-vous auprès de bourguebus.periscolaire@outlook.fr

Nous souhaitons une belle année à tous les élèves de la commune !

La BOUCHE RIT remporte le PRIX NATIONAL de la TRIPIÈRE D'OR 2023

Nous étions en train de boucler cette édition de La Gazette, la nouvelle est

tombée via la page Facebook de La Bouche Rit « Résultats de la Tripière d'Or 2023 : prix national ».



Nous avons tout de suite missionné notre envoyée spéciale sur place pour interviewer Jérôme le lauréat du prix, patron de La Bouche Rit qui régale les habitants de Bourguébus et de ses alentours depuis février dernier. Nous pensons savoir que sa réputation s'est répandue bien plus loin que nous l'imaginons. Chaque jour, outre les choix habituels disponibles dans une boucherie, il propose des plats et des préparations différents, annoncés sur sa page Facebook et sur l'ardoise apposée près de sa boutique. Le développement de son activité est tel qu'en juillet, il a dû étoffer son équipe en embauchant Philippe, salarié de David GARDIE, ancien boucher de 2005 à 2020. Nous ne pouvons que saluer le retour de Philippe et féliciter Jérôme pour cette décision.

Mais revenons à la Tripière d'Or. Il s'agit d'une confrérie gastronomique normande créée en 1951. Chaque année, elle organise un concours pour lequel entrent en lice quelques 200 participants, issus des 5 départements normands.

Si Jérôme n'a pas voulu nous révéler le secret de sa recette personnelle, il nous en a tout de même donné les bases communes : pieds et tripes de bœuf, carottes, poireaux, oignons, épices et cidre. Il faut compter 22 HEURES de cuisson. Il ne nous en dira pas plus ! Cependant, Jérôme affirme que l'on ne fait de bons plats et de bonnes choses qu'avec des produits d'excellente qualité.

Fiers de lui, nous félicitons chaleureusement Jérôme pour le prix national de la Tripière d'Or 2023. Cette récompense est méritée. Nous savons qu'il n'en restera pas là.

Nous le remercions, aussi, pour son accueil amical, attentif et plein d'humour qu'il réserve chaque jour à ses clients.

Informations municipales

Laurence BURNOUF, nouvelle conseillère municipale



Suite à la démission de Séverine MARTEL pour raisons personnelles, Laurence BURNOUF, conseillère suppléante depuis mars 2020, a été installée au sein du conseil municipal lors de sa séance du 20 septembre dernier.

Elle n'est donc pas « nouvelle » puisqu'elle œuvrait déjà aux côtés des membres de la Commission Cadre de vie. Agée de 59 ans, Laurence, géographe de formation, est assistante de direction pour l'Union Régionale des Médecins Libéraux à Caen. Installée sur Bourguébus depuis 2015, Laurence avait à cœur de s'investir dans la commune pour « servir la communauté à son échelle » ; elle fait également partie de l'association de son quartier. Nous lui souhaitons de trouver dans ses activités au sein de la commune un plein épanouissement.

Conseil municipal du 20/09/23

Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont accueilli Laurence BURNOUF, suite à la démission de Séverine MARTEL. Ils ont voté les modalités de reversement du produit de la taxe d'aménagement aux communes par Caen-la-mer et ont autorisé M. le Maire à signer la convention correspondante. Ils ont pris connaissance des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et ont adopté la liste de référents déontologues commune à l'UAMC et au CDG14. Ils ont décidé la création d'un poste d'adjoint d'animation (échelle C1 - 10/35^{ème}) afin de compléter l'équipe d'animation en place. Ils ont revu les tarifs de location de la salle des fêtes, applicables depuis le 1^{er} octobre, et approuvé le règlement destiné aux particuliers et aux associations ; ils ont également approuvé la convention de mise à disposition de la salle aux associations de la commune, ainsi que les règles d'utilisation. Retrouvez le compte rendu complet du dernier conseil sur le site internet www.bourguebus.com

Salle des fêtes : les réservations sont ouvertes !

La salle des fêtes de Bourguébus est réservée aux habitants de la commune qui peuvent en bénéficier une fois par an et par famille (même adresse).

Le tarif de location est de 300 € pour le week-end, du vendredi 17h15 au lundi 10h. Les réservations pour 2023-2024 sont ouvertes depuis le 1^{er} octobre, en mairie, moyennant un acompte de 150 €. Il est à noter que des travaux de mise en conformité de la salle des fêtes ont été réalisés cette année pour un montant de 30 000 € : changement du tableau électrique, changement des éclairages au plafond (passage aux LED), changement de la porte d'accès.

Vous trouverez toutes les modalités de réservation sur le site internet de la commune.

TWISTO innove pour vous avec TWISTO FLEX, votre nouvelle mobilité sur réservation

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur les communes de Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Ifs, Le Castelet ou Soliers ?

Depuis le 10 juillet dernier, vous pouvez bénéficier de TWISTO FLEX pour circuler au sein des communes précitées ou bien pour rejoindre certains arrêts de correspondance*. TWISTO FLEX, c'est une solution de transport flexible, simple, pratique et à la demande, disponible 7 jours/7, de 6 h 30 à 21 h 30 du lundi au samedi, et de 9 h à 19 h le dimanche. Pour ce faire, vous devez réserver votre trajet :

- sur l'application Twisto Flex
- sur le site internet twisto.fr
- par téléphone au 02.31.15.55.55 du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h 30.

Avant votre voyage, vous recevez une confirmation par SMS de l'heure de passage. Rendez-vous ensuite à votre arrêt de départ 5 minutes en avance ; le véhicule arrive à votre arrêt pour vous conduire, en toute sérénité, à votre destination. A noter que l'itinéraire et l'heure de prise en charge sont adaptés en fonction des réservations.

Le service est accessible aux tarifs Twisto habituels. La souscription de forfaits est possible pour les voyageurs réguliers. En revanche, Twisto Flex ne remplace pas les lignes de bus desservant les établissements scolaires.

*Plus d'infos sur TWISTO.FR

Concours des maisons fleuries 1^{ère} nouvelle édition

Le soin que les habitants de Bourguébus portent à leur jardin a attiré l'attention des membres du CMJ, ainsi ils ont souhaité réinitier le concours des Maisons Fleuries.



Selon un règlement établi par le CMJ, sept candidats étaient en lice dans 2 catégories :

- maison avec jardin ou cour visible sur la rue,
- fenêtres et/ou façades fleuries/balcon.

Les membres du jury, composé de Jennifer LIETTA, maman d'une des membres du CMJ, Cyril PLEKAN, professionnel de l'horticulture et Dominique Bénard, conseillère municipale, ont eu beaucoup de difficultés à départager les jardins, lors de leur visite.

Le vendredi 29 novembre à 18 h, à la mairie, lors d'une cérémonie officielle, les membres du CMJ ont eu le plaisir de décerner les récompenses aux lauréats, des bons d'achat à la jardinerie BOTANIC de Louvigny :

- 1^{er} prix, un bon d'achat de 80 € à M. Henry BLANCHOU – rue des Acacias
- 2^{ème} prix, un bon d'achat de 60 € à Mme Catherine LEPELTIER – rue des Fermes La Hogue
- 3^{ème} prix, un bon d'achat de 40 € à Mme Marion LECOEUR – rue Vandecandeleare

Il a remercié et félicité les autres participants pour leur participation.

Alors bourguébusiens, à vos sécateurs, tondeuses à gazon et surtout à votre passion du jardinage, le CMJ vous donne rendez-vous pour la 2^{ème} édition du concours des Maisons Fleuries au printemps prochain !

Du côté des associations et des services

Du nouveau au bureau de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves de Bourguébus a tenu son Assemblée Générale le lundi 25 septembre. L'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et d'accueillir de nouveaux parents !



A cette occasion, le bureau a en partie été renouvelé. Sarah MOUCHEL, Sandrine COTENTIN et Nathalie LOBERGER restent titulaires (respectivement Présidente, Trésorière et Secrétaire). Mélanie BEUN a été élue Vice-Présidente et Dorothee PAYPE, Trésorière adjointe. Emilie BERTHELOT conserve son poste de Secrétaire Adjointe. Merci à elles et également à tous les bénévoles de l'association pour leur engagement.

L'APE a pu dégager 7 000 € cette année pour soutenir les projets de l'école. Un grand merci aux mairies de Bourguébus et de Castine-en-Plaine qui ont maintenu leurs subventions et, bien entendu, à tous les parents d'élèves qui ont participé aux différentes manifestations.

De nombreux projets sont prévus cette année par l'équipe enseignante. Les actions de l'APE seront donc essentielles pour aider à leur financement. Des nouveautés sont prévues ! Une boum sera par exemple la première opération de l'APE, elle aura lieu le samedi 18 novembre. Et retrouvez la traditionnelle Bourse aux Jouets le dimanche 19 novembre à la salle des fêtes !

PRENEZ DATE

PIÈCE DE THÉÂTRE
Alerte au malibu le dimanche
15 octobre à 16 h à la salle des fêtes

FÊTE DE NOËL
pour les enfants le 9 décembre

REPAS DES ANCIENS
le 10 décembre

VOEUX DU MAIRE le 26 janvier

Familles Rurales : Actualités

Nouvelle activité QI GONG taoïste traditionnel

Art ancien de santé ancestral, le QI GONG est basé sur la respiration et l'exécution de mouvements dans l'écoute des perceptions corporelles. Il procure bien-être et détente, ainsi que la tonification et le renforcement du corps.

Tous les mardis (hors vacances scolaires) de 19 h à 20 h dans la salle municipale de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Plus d'info :

Loïc RABAULT 06.80.21.35.64

TaoYinNormandie@gmail.com

Accueil à la bibliothèque

Les bénévoles vous accueillent, hors vacances scolaires, le :

- mercredi de 11 h à 12 h
- jeudi soir de 18 h à 19 h
- vendredi matin de 9 h à 11 h 30
- 2^{ème} samedi du mois de 11 h à 12 h

Des animations, événements, activités, pour tous, seront organisés tout au long de l'année scolaire.



SELF DEFENSE – un après-midi au bénéfice d'Octobre Rose

Avec Typhanie, ceinture noire kra maga, 2^{ème} dargua (dan au judo), dans le cadre d'Octobre Rose, nous organisons, une initiation au Self Défense 100% féminine, à destination des licenciées ou non, sportives ou non, le **samedi 14 octobre, de 14h30 à 16h30** (accueil à partir de 14 h), à la **salle des fêtes de Bourguébus**. Le niveau du stage sera adapté en fonction des aptitudes de chacune ! Réservé aux femmes d'au moins 16 ans (mineures accompagnées) jusque 99 ans.

Prix de l'après-midi d'initiation :

15 €/personne – don possible. Les fonds seront entièrement reversés à Octobre Rose.

Inscriptions obligatoires avec précision de l'âge sur famillesruralesbourguebus@gmail.com.

Toutes les infos concernant notre association sont sur Familles Rurales Bourguébus. Notre mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com

JEUX M'AMUSE

La 2^{ème} édition de JEUX M'AMUSE, organisée pour les grands, les petits, les jeunes et les moins jeunes dans le cadre du projet PART'AGES mené en collaboration avec la mairie, aura lieu le **mercredi 8 novembre, de 14h15 à 15h45** à la **bibliothèque de Bourguébus**. Cet après-midi de jeux de société est ouvert à tous.

Retraités, vous avez envie de faire connaître vos jeux de société préférés à la jeune génération ? vous avez envie de partager une activité lorsque vous gardez vos petits-enfants ?

Plus d'infos auprès du Centre de Loisirs : 06 45 34 12 25. Réservation souhaitée par mail famillesruralesbourguebus@gmail.com ou sur Familles Rurales Bourguébus.

ANIMATIONS Familles Rurales à venir à la bibliothèque

- samedi 2 décembre : animation de Noël
- samedi 2 et 9 décembre : dépôt des « Boîtes de Noël » (opération Croix Rouge)
- du jeudi 18 janvier au samedi 20 janvier 2024 : les Nuits de la Lecture

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

13/06/23 : Adèle PARMENT
30/06/23 : Romy POUTEAU
22/07/23 : Gabin LEGRAND
07/08/23 : Chloé BOSQUET
21/08/23 : Ilay ULUTAS

MARIAGE :

01/07/23 : Jean-François COLLE et Karine CONVERSANT
01/07/23 : Marion DUFIEF et Jean-Pierre SARRATEA
29/07/23 : Samir BOUCHAHDA et Imane FRAÏGUI

DÉCÈS :

03/06/23 : Jean KUTEN
04/06/23 : Jean TANGUY
23/06/23 : Janine LEFRÈRE
18/07/23 : Jean CUIILLER
01/08/23 : Marie-Augustine LAVIEC
03/08/23 : Guy NIQUET
06/08/23 : Jean-Claude GORDIEN
06/08/23 : Josiane MOTTIER
21/08/23 : Monique LIARD
29/08/23 : Léone LECANU